

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2008

Compte rendu

Ordre du jour :

1. Adhésion de la commune de Labastide-Savès à la Communauté des Commune du Savès.
2. Questions diverses.

Présents :

MM LOUBON, COT, DESPAX, LABATUT, MORVAN, BOUCHARD, DUMONT, LAPEYRE, PELLIS, PIMOUNET, Mmes BASSAT, BEYRIA, DESCOUS

Absents/Excusés :

Mmes MAGNOAC, CAILLE, MARCHESIN, Mrs ANE, GINESTET,

Pouvoir de Mme MAGNOAC à Mme DESCOUS

Pouvoir de Mme MARCHESIN à Mr DESPAX

Pouvoir de Mr ANE à Mr BOUCHARD

Pouvoir de Mr GINESTET à Mr COT

Lecture du Procès verbal de la séance du 13 novembre 2008. Mme DESCOUS fait remarquer qu'il n'a pas été mentionné son intervention concernant les plantations au cimetière. Mr le Maire prend acte de cette remarque.

1. Adhésion de la commune de Labastide-Savès à la Communauté des Commune du Savès

Le Conseil Communautaire, dans sa séance du 10 décembre dernier a donné, à l'unanimité des présents, son accord à l'adhésion de la commune de LABASTIDE SAVES à la Communauté de Communes du Savès.

Au terme de la loi, chaque commune appartenant à la CCSavès doit ensuite se prononcer sur cette demande d'adhésion.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'adhésion de la commune de LABASTIDE SAVES à la Communauté de Communes du Savès, qui comprendra dès lors 26 communes membres.

A l'unanimité des présents, le conseil municipal donne son accord à cette adhésion. La délibération du Conseil Municipal sera adressée rapidement à M. le Préfet du Gers.

2. Questions diverses

Informations

Mr DESPAX informe le Conseil que les Sénioriales commenceraient les travaux début janvier 2009. La PVR avait été votée sous l'ancien mandat, 47 000€ pour la desserte en électricité.

Des travaux de voirie devront être effectués sur cette portion.

Avis sur demande SCA VIVADOUR : la commune est appelée à émettre un avis sur le projet « demande présentée par la SCA Vivadour en vue d'être autorisée à exploiter une unité de préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine animale par découpage sur le site des Fleurons de Samatan à Samatan ».

Le Conseil Municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable.

Résultat du Téléthon : La somme collectée est de 2 768,10€

Terrains de sport : Le terrain d'honneur étant impraticable ces dernières semaines, des arrêtés ont été pris

Mr Dr DESPAX signale que l'enquête d'utilité publique sur le projet d'extension du terrain de sport aura lieu du 08 au 22 janvier 2009 ; le dossier correspondant est déposé en mairie.

Maison Place de la Cathédrale : la délivrance du permis est en bonne voie (fin d'année) ; l'appel d'offre sera lancé courant janvier.

Réception des vœux : confirmation de la date du 9/01/2009 à 19 h et invitation de toute la population à un apéritif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 15.